

COMMUNE d'AUTHON
LOIR & CHER

DCM 2023/69- : RESTRUCTURATION ET AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DE CONVIVIALITÉ

- ATTRIBUTION DES LOTS -

Nombre de Conseillers en Exercice :	14
Présents :	10
Pouvoirs :	01
Votants :	11
date de convocation :	31/10/2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf Novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence du Maire, Madame Marie-José CINTRAT,

Étaient présents : M. BOURRÉE Steve, M. CINTRAT Jean-Luc, Mme CINTRAT Marie-José, Mme FERRAND Joëlle, M. FERRAND Arnaud, M. FORBIN Paterne, M. HASLÉ Julien, M. HENRY Roland, Mme NIZARD Véronique, Mme OURY Dominique.

Pouvoirs : de Mme FOUSSEREAU Nathalie à Mme CINTRAT Marie-José.

Absents : M. JOB David, M. HÉMOND Nicolas.

(Mme CAHIER Aline est arrivée à 20h30 e n'a pas participé aux votes)

M. CINTRAT Jean-Luc est désigné secrétaire de séance.

Mme le Maire rappelle qu'un appel d'offres a été décidé le 05 juillet 2023 pour le projet de restructuration et agrandissement de la salle de convivialité et que la remise des offres s'est clôturée le 11 septembre dernier. Après une phase de négociation, le rapport définitif d'analyse des offres a été remis par l'architecte en charge du dossier le 06 Novembre dernier et est présenté en annexe de la présente.

Elle précise que le lot 16- Forage a été déclaré infructueux et qu'une nouvelle consultation a été ouverte (délibération n°2023-061 du 11/10/2023).

Par ailleurs les lots 10- Plâtrerie, isolation et 11 – plafonds suspendus n'avaient reçus qu'une seule offre de l'entreprise RIVL. Celle-ci nous a fait part le 08 Novembre de l'abandon du projet suite à sa mise en liquidation. Aussi faut-il également relancer une consultation pour ces 2 lots.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir les entreprises ayant obtenu la meilleure note.

- Sont retenues :

N° DE LOT ET OBJET	ENTREPRISE	MONTANT H.T.	NOMBRE DE VOIX
LOT 2- VOIRIE, RÉSEAUX DIVERS	HUBERT & FILS	53.491,55	11 pour
LOT 3- MAÇONNERIE	CAZY-GUILLAUME	137.000,00	10 pour et 1 abstention
LOT 4- RAVALEMENT	Demande de confirmation des surfaces prises en compte demandée aux entreprises- report de la décision sur ce lot		
LOT 5- CHARPENTE COUVERTURE, BARDAGE	RENOU	106.492,36	11 pour

LOT 6- ÉTANCHÉITÉ	T.E.C.	15.998,20	11 pour
LOT 7- SERRURERIE	NADELI	9.337,80	11 pour
LOT 8- MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM	CONCEPT MENUISERIE	44.409,47	11 pour
LOT 9- MENUISERIES INTÉRIEURES	LAFOREST	23.500,00	11 pour
LOT 10- PLATRERIE - ISOLATION	UNE OFFRE RIVL- EN LIQUIDATION-		11 POUR NOUVELLE CONSULTATION
LOT 11- PLAFONDS SUSPENDUS	UNE OFFRE RIVL- EN LIQUIDATION-		11 POUR NOUVELLE CONSULTATION
LOT 12- REVÊTEMENTS DE SOLS, FAIENCES	BRAZILIER	57.000,00	11 pour
LOT 13-PEINTURES ET REVÊTEMENTS MURAUX	S.P.B.	14.801.61	11 pour
LOT 14- ÉLECTRICITÉ- CFO- CFA	THIBIERGE	58.000	7 POUR 4 ABSTENTIONS
LOT 15- CHAUFFAGE- VENTILATION- PLOMBERIE	DAHURON	169.900	11 POUR

- **La décision portant sur le lot 4- ravalement est ajournée dans l'attente de réponses des entreprises sur les surfaces prises en compte en raison de divergences importantes entre les 4 entreprises ayant déposées une offre.**
- **Les lots 10 et 11 feront l'objet d'une nouvelle consultation, la seule offre déposée ayant été retirée par l'entreprise RIVL placée en liquidation judiciaire.**
- **Mme le Maire est chargée de notifier ces décisions aux entreprises non retenues en application de l'article R2182-1 du code de la commande publique.**
- **A l'issue du délai réglementaire, Mme le Maire notifiera les marchés aux entreprises retenues en application des articles R2182-4, R 2182-5 et R 2382-4 du code de la commande publique.**

*Pour copie conforme au registre,
Mme la Maire, Marie-José CINTRAT*

